

# Apivosges

## Fédération départementale d'Apiculture

❖ JUILLET 2025 ❖

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Les années apicoles ne se ressemblent pas !

Vive le printemps 2025 !

Une météo favorable, des ruches qui essaient mais qui repeuplent les ruchers et font naître de nouvelles vocations d'apiculteurs.

On oublie alors rapidement les pertes hivernales si troublantes cette année. Le varroa, et encore le varroa avec sa cohorte de virus ! Il nous faut les compter pour adapter notre stratégie tout au long de l'année et faire évoluer nos pratiques.

Le frelon asiatique est bien là avec environ 250 nids connus et détruits en 2024. Le piégeage de printemps réalisé avec ténacité par les plus convaincus a montré de belles prises autour des nids non traités. Une nouvelle étape encore ! Les protections des ruches vont défigurer nos ruchers et dégraver nos portes monnaies.

La loi frelons asiatiques votée le 24 mars 2025 apporte le classement de ce prédateur en 2<sup>ème</sup> catégorie, une responsabilité de l'état et du département, une collaboration avec tous les acteurs et des indemnités **pour les exploitants apicoles ayant subi des pertes économiques** (fonds FNGRA). On attend le décret, le plan national, puis départemental pour sa mise en application.

La loi Duplomb, quant à elle plombe nos espoirs de voir les néonicotinoïdes disparaître de nos campagnes. La mobilisation autour des députés a été importante et a porté ses fruits mais le rejet de cette loi laisse la part belle à ses partisans. Puis, les manifestations, **à Epinal aussi**, ont mis une pression sur la commission paritaire qui conserve l'acétamipride et croit protéger les pollinisateurs en réduisant leurs ressources alimentaires. Finalement la loi est adoptée.

En attendant remplissons nos pots de miel, acacia, tilleul, sapin... tout ce qu'il faut pour participer au concours des miels 2025 et mettre en valeur sa qualité.

Pour une belle saison 2025 sur tous les points continuons à surveiller les réserves en nourriture et les frelons asiatiques.

Recevez toutes nos amitiés apicoles et nos encouragements.

Marie-Claude Gauthier (présidente)

Adresses utiles :

Présidente : GAUTHIER Marie-Claude, 56 rue du haut de la moise 88270 HAGÉCOURT  
apivosges@gmail.com tél. 06 47 49 09 28

Trésorier : JEANROY Henri, 64 Rue André Vitu 88000 EPINAL  
hjeanroy@etik.com tél. 03 29 34 01 49

Analyse et concours : Laboratoire Départemental Tél. : 03 29 38 21 40  
Parc Economique du Saut le Cerf 48, Rue Bazaine 88000 EPINAL

*Circulaire commune aux adhérents des syndicats  
d'Epinal - Mirecourt - Saint Dié des Vosges*

### 33ème CONCOURS DES MIELS DE LORRAINE

Inscription et règlement sur le site du laboratoire : <https://labo.vosges.fr/hygiene-alimentaire#LesMiels>

Renseignements : auprès de votre syndicat.

Pour éviter l'attente pour les analyses, apporter vos échantillons au laboratoire dès que le miel est décanté.

**Date limite de dépôt des échantillons : 12 septembre 2025 pour tout miel hors sapin, 26 septembre pour le miel de sapin.**

## 33<sup>ème</sup> Concours des miels de Lorraine

### Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les apiculteurs, professionnels et amateurs. Le miel doit être récolté sur le département des Vosges ou départements limitrophes.

Un apiculteur ne peut présenter qu'un seul miel par catégorie et de même secteur, récolté au cours de l'année 2025. Lors de l'inscription, le SIRET, la déclaration de rucher de 2024 et la déclaration de quantité récoltée sont obligatoires. En cas d'obtention de médaille(s), les stickers seront délivrés au prorata des quantités déclarées.

Le montant des droits d'inscription est défini annuellement par le comité organisateur d'APIVOSGES (regroupant les syndicats d'Epinal, Mirecourt et St Dié-des-Vosges (2 syndicats)). Dans le cadre du concours, tout apiculteur bénéficie d'une prise en charge de 30% du coût des analyses organoleptiques et physico-chimiques par le Conseil Départemental des Vosges et de 40% par FranceAgriMer.

**Tarifs :** - **Adhérents à Apivosges :** 22.00 € TTC (ajouter 3.60€ de frais de dossier par échantillon déposé au laboratoire).  
- **Non Adhérents à Apivosges :** 32.00 € TTC (ajouter 3.60€ de frais de dossier par dépôt au laboratoire).

**Apivosges se réserve le droit de faire pratiquer une analyse pollinique sur certains lots pour valider leur origine géographique sans frais supplémentaires pour les participants.**

La date de jury est fixée au samedi matin **8 Novembre 2025 à Grandvillers.**

Suivi, l'après-midi par la remise des médailles et les assemblées générales d'Apivosges.

### Asemblées générales ordinaire et extra-ordinaire d'Apivosges

Assemblée générale ordinaire suivie de l'assemblée générale extraordinaire pour modifier les statuts d'Apivosges.

**Le 8 Novembre 2025 à 14H salle polyvalente de Granvillers.**

Conférence « le changement climatique et l'adaptation de nos pratiques apicoles » par Marjorie Tonnelier (ADA-GE).

Conférence « le petit coléoptère de la ruche » par Floriane Kondratow.

Et remise des prix du concours des miels de Lorraine 2025.

### Manifestation contre la loi Duplomb

Le dimanche 29 juin

Devant la préfecture d'Epinal, un rassemblement organisé par Apivosges, l'abeille Vosgienne et GDSA88 a regroupé une centaine de personnes dont 66 apiculteurs représentant les 6 syndicats Vosgiens. - Fortes retombées médiatiques et politiques.

### Promotion du miel local - le 3 octobre 2025

En préparation et à confirmer : Pour promouvoir la production de miels français et locaux, Apivosges propose une conférence débat multi publics le vendredi 3 octobre 2025 à 18h30 au cinéma Palace d'Epinal.

M Cardinault PhD en nutrition humaine de l'association francophone d'Apithérapie nous exposera les bienfaits des produits de la ruche. Au programme dégustation de miels, exposition...

### Journée technique

Retenez le samedi 11 octobre pour une journée technique réalisée conjointement par l'ADA-GE et GDSA-GE. GDSA et GTV.

### Exposition

La traditionnelle exposition de l'Abeille Vosgienne à destination du grand public et des scolaires est en préparation.

Informations et contact : Christian Morel 03 29 65 81 02

### Petites Annonces

☑ **Propose** : vends 500€ un lot de trois maturateurs non séparables : Deux de 200 kg et un de 100 kg propres et en bon état (avec quelques petites rayures et bosses) avec leurs pieds couvercles et vannes. A venir chercher banlieue de Saint-Dié.

☑ **Propose** : un extracteur électrique 18 cadres, propre et en bon état. 850 € A venir chercher.

Photos et renseignements sur demande : 06 14 31 78 46.